

Délégation à la Recherche
Clinique et à l'Innovation (DRCI)

Paris, le 3 avril 2017

Carré Historique de l'Hôpital Saint-Louis
Secteur Gris - Porte 23
1 avenue Claude Vellefaux - 75475
Paris
Fax : 01 44 84 17 88 / 99
<http://recherche.aphp.fr/>

Directeurs des groupes hospitaliers

Directrice
Florence FAVREL-FEUILLADE
01 44 84 17 87

Madame, Monsieur, Cher collègue,

Directrice adjointe
Elisabeth GUILLAUME
01 44 84 17 78

Le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES) est chargé d'évaluer les activités recherche des CHU.

Directeur adjoint
Billy TROY
01 44 84 17 03

L'AP-HP sera évaluée par le HCERES en 2017 et 2018. Cette démarche concerne le siège de l'AP-HP (en particulier la DRCI) et l'ensemble des groupes hospitaliers selon 2 vagues (8 GH en 2017 et 4 GH en 2018).

Assistants de direction
Naouaem EL BEKRI
01 44 84 17 70

Cette démarche obligatoire a pour objectif d'aider les directions et les équipes de recherche des établissements de santé à apprécier leur potentiel en matière de recherche et à préciser leur position dans leur environnement régional, national et international, au regard de leurs missions et des objectifs de la stratégie recherche de l'institution et de chaque GH.

Marie-Agnès LEFEVRE
01 44 84 17 69

La méthodologie de l'évaluation sera finalisée fin avril. Néanmoins je vous présente déjà les grands principes de cette nouvelle évaluation qui va fortement mobiliser les directions de la recherche et les porteurs des axes recherche de votre GH dans les mois à venir :

- Réalisation d'une auto-évaluation composée d'une partie AP-HP et d'une partie GH avec présentation des principaux axes de recherche du GH,
- Transmission du rapport d'auto-évaluation au plus tard le 21 septembre 2017 au HCERES,
- Evaluation par les comités d'experts du HCERES des activités recherche du siège et des GH avec rencontre des professionnels et partenaires, entre novembre et décembre 2017.

Cette démarche est coordonnée à l'AP-HP par la DRCI. Nous travaillons actuellement avec le HCERES et des représentants des URC et des directions recherche pour adapter au mieux les critères d'évaluation.

Je vous remercie pour votre mobilisation autour de cette démarche d'évaluation qui concerne tous les CHU de France. Je ne manquerai pas de vous présenter la démarche dès qu'elle aura été validée par le HCERES.

Notre implication permettra de valoriser l'excellence des recherches menées à l'AP-HP.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, Cher collègue, l'expression de mes sentiments distingués.

Florence FAVREL-FEUILLADE
Directrice de la DRCI

